



Commune d'Eperlecques

Réunion de Quartier N°1



Bleue-Maison le 15 novembre 2014 à 10h30

COMPTE-RENDU

Etaient présents :

M. le Maire, Laurent DENIS

Le Conseil Municipal (Absents : JC Revel, M. Rezenthel, Absente
excusée Anne Gombert)

Les habitants inscrits et non-inscrits (cf liste des personnes)

I Accueil de M. le Maire

Monsieur le Maire accueille chaleureusement les habitants du quartier N°1 (cf plan et liste des rues correspondantes) et rappelle l'objectif de ce cycle de réunions qui débute ce jour par le secteur de Bleue-Maison.

Le but est de pouvoir se rencontrer, d'informer sur les prochaines manifestations, les actions de la CASO, les travaux, et de relever les idées qui pourraient contribuer à l'amélioration du cadre de vie des habitants. C'est également l'occasion de présenter à l'assemblée l'ensemble des membres du Conseil Municipal, la fonction de chacun, et les permanences de chaque adjoint qui assure de relever les questions destinées à Monsieur le Maire en son absence. Malgré un emploi du temps chargé, M. le Maire rappelle qu'il honore comme prévu sa permanence tous les samedi matin de 9h30 à 12h.

Il évoque les principaux changements opérés par la commune sur le secteur de Bleue-Maison comme l'amélioration du fleurissement avec l'ajout de bacs à fleurs. Certains seront taillés pour rendre une meilleure visibilité pour assurer la sécurité des automobilistes, des vélos et des piétons, la sécurité restant l'une des préoccupations principales de la commune.

II Présentation du cycle des réunions de quartiers, des outils de communications mis à disposition des habitants

1- Le cycle des réunions de quartiers

Pour cette partie, Béatrice Deweilde, Adjointe au Maire chargée de la Communication, de la Relation avec la Population et des Commerces et de l'Artisanat, prend la parole, explique la manière avec laquelle ont été dessinés les quartiers. Afin de favoriser la mixité, nous avons repris les lieux-dits et étendu les secteurs géographiques.

2- Les outils de communication

Un rappel est fait quant aux nombreux modes de communication mis à disposition de la commune et des associations. L'information peut être transmise grâce aux affiches placardées sur les panneaux d'affichages de la commune, près de la mairie, près de l'école de Bleue-Maison, d'ailleurs B. Deweilde rappelle que l'ajout d'autres panneaux d'affichage pour les endroits stratégiques et de passage dans notre village est à l'étude.

Ces affiches annoncent des événements participatifs se retrouvent également sur les vitrines de nos commerçants qui acceptent d'en faire la promotion.

L'information est diffusée également sur le site internet de la commune www.mairie-eperlecques.fr régulièrement mis à jour et sur le facebook de l'équipe majoritaire de la commune « Eperlecques demain, agissons ensemble ».

Il est rappelé que la mairie reste avant tout l'endroit où l'ensemble des habitants doivent trouver toute information concernant la vie pratique du village.

Aussi afin que cette information, que ces échanges circulent mieux, B. Deweilde propose dans le cadre de cette réunion de nommer sur la base du volontariat et à la fin de la réunion, des référents élus et non-élus du quartier qui pourront se réunir et faire remonter les informations.

(Hors réunion et pour information : la commune comprend ainsi 6 quartiers, les réunions auront lieu tous les 2 mois sur une année. Dans l'intervalle, des réunions avec les référents élus et non élus auront lieu en mairie pour garder cette proximité avec les habitants. Une réunion globale réunissant tous les référents sera programmée à l'issue du cycle de réunions de cette première année début 2016.

La commune verra ensuite si elle peut répondre favorablement aux différentes sollicitations ou idées en fonction bien sûr des moyens de la commune.

Certaines informations d'ordre pratique sont également publiées dans la presse locale, à la radio. D'autres supports de communications existent, comme le Trait d'Union, le journal communal qui est distribué 2 fois par an (en janvier et en juillet) dans les boîtes aux lettres des habitants.

Le prochain Trait d'Union paraîtra et sera diffusé deuxième quinzaine de janvier 2015. Il est indiqué qu'avant cela chaque habitant recevra, avant les vacances de Noël et si les délais d'impression nous le permettent, un calendrier mensuel reprenant l'ensemble des festivités sur toute l'année, sur lequel il pourra noter ses propres rendez-vous. Il lui sera remis en même temps l'invitation à la cérémonie des vœux qui aura lieu le mercredi 7 janvier 2014 à 18h30 à la Salle de Sports.

Béatrice Deweilde invite les habitants à venir la consulter lors de sa permanence qui a lieu le mercredi après-midi de 14h30 à 16h00 et rappelle qu'elle se tient disponible pour la transmission de toute information, et remercie par la même occasion l'assemblée d'avoir répondu présente car le but de la réunion est d'informer mais aussi d'échanger.

III Retour sur les projets en cours ou à venir

Monsieur le Maire reprend la parole et précise que malgré de nombreuses réunions dans le cadre des missions avec la CASO, il fait tout son possible pour être présent et se tient à la disposition de ses administrés.

1- Signalétique

Il évoque le gros travail qui a été entrepris par la mairie pour une signalétique pratique récemment remis en cause par une nouvelle réglementation respectant la zone du Parc Naturel des Caps et Marais d'Opale à laquelle nous faisons partie, sous peine d'amende (ex : le fléchage publicitaire sauvage en bordure de route, la publicité aux abords du terrain de football...). Une étude complète avec la prise en compte de cette nouvelle charte sera lancée prochainement. Le projet de la nouvelle signalétique se retrouve donc reporté en 2015.

D'autres réglementations et de règles sur le savoir vivre en communauté sont également à rappeler pour le bien être de la population et pour assurer l'attractivité de notre village qui bénéficie déjà d'une bonne notoriété. Monsieur le Maire donne dans cet objectif la parole à Régis Dourlens, adjoint au Maire chargé des espaces verts et des fêtes.

2- Environnement

En quelques règles de bon sens, Régis Dourlens insiste sur la nécessité pour chaque habitant de balayer, d'entretenir les abords des maisons, par respect de soi et des autres. Si tout le monde prenait le soin de ces « petites actions », chacun contribuerait à préserver la beauté et l'attractivité de notre village.

Laurent Denis saisit l'occasion pour rappeler l'effort qui est déjà fait en reconduisant chaque année l'opération « Marais propre ». Il annonce dans cet ordre d'idées l'inscription l'année prochaine du village s'inscrira au concours des villages fleuris, par conséquent il invite les habitants à appuyer ce projet en fleurissant leur maison et contribuer à l'amélioration du fleurissement et ainsi à la mise en valeur de notre beau village.

Régis Dourlens enchaîne sur les précautions à prendre lors des démarchages frauduleux à domicile, que ce soit en porte à porte ou au téléphone pour le ravalement de façade, pour des sociétés se faisant passer pour EDF etc... Tout démarchage qui paraît anormal doit être signalé en mairie.

Laurent Denis reprend la parole et évoque, en faisant référence au dépliant distribué en début de réunion regroupant les différentes déchetteries, qu'un projet de déchetterie commun au 6 nouvelles communes de la CASO est envisagé entre Eperlecques et Nordausques (Secteur de la Balance).

R. Dourlens continue sur les informations données sur le dépliant et précise que ce qui est récupéré pour les encombrants n'est pas recyclé, d'où l'intérêt d'apporter en déchetterie et de trier.

D'autant plus que ce ramassage mobilise des employés communaux qui sont déjà très pris pour les transports scolaires, l'école...

Laurent Denis aborde le sujet des nuisances sonores après 22h. Il est conseillé en cas d'organisation de fête ou de réception d'avertir ses voisins, d'éviter le bruit de façon répétitive. Des préconisations sont aussi données pour la journée comme éviter, dans la mesure du possible, les nuisances sonores diurnes répétitives et prolongées en journée (aboiement de chien, ponçage ou tondeuse...) notamment les jours fériés à l'heure du repas par exemple, ou très tôt le matin...). Il faut juste respecter l'autre quand on vit en communauté.

Bien sûr s'il a plu toute la semaine et qu'il ne reste que le dimanche disponible pour tondre, ce n'est pas interdit, c'est juste une question de bon sens que la commune souhaiterait appliquer avec la participation de la population.

La parole est ensuite donnée à Guy Anne, chargé des travaux et de l'urbanisme, qui précise que concernant le ramassage des déchets verts la position du camion de la CASO a sensiblement changé, par souhait des marchands de restauration rapide à proximité. Pour des raisons sanitaires, il se tient désormais à la disposition des Eperlecquois et des habitants de Bayenghem-les-Eperlecques (qui partage la disposition de leur camion), sur le parking près du lotissement derrière l'école, toujours à Bleue-Maison.

3- Projets d'urbanisme de la commune

Monsieur le Maire livre quelques informations concernant le projet du groupe scolaire pour lequel l'achat du terrain à côté du terrain de football a été concrétisé, terrain qui accueillera également un béguinage comprenant 10 maisons gérées par un bailleur social. L'étude est en cours et réalisée par l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Saint-Omer. Avant de voir sortir de terre le projet, il faudra patienter environ 3 ans.

Un projet d'aire de covoiturage en partenariat avec la CASO à proximité du rond-point de Bleue-Maison, qu'on souhaite également réaménager, est prévu. Un autre projet d'aménagement d'un parking à proximité de la gare, pour ses usagers, est envisagé, pour lequel la CASO va acheter 5000 m² de terrain.

Parmi de nouvelles informations, M. le Maire indique que le PMU de Bleue-Maison a été repris et que derrière le lotissement, comprenant le terrain avec le lampadaire et le terrain du fond, sera aménagé en terrain de loisirs pour les enfants et sera clôturé pour éviter que les ballons n'aillent dans les jardins par exemple.

L'intervention de Logis 62 est prévue pour les 5 maisons non habitées pour lesquelles un entretien des haies est plus que nécessaire.

Au Marais de la Vlotte, des travaux sont prévus au printemps, au niveau du parking et pour résoudre les problèmes d'écoulement.

4- Affaires scolaires :

4.1 Retour sur les Temps d'Activités Périscolaires instaurés depuis la rentrée 2014

Valérie Petit, adjointe chargée des affaires scolaires, rappelle la diversité des activités proposées à l'école, l'organisation qui est désormais bien rodée grâce l'implication du corps enseignant et

du personnel communal qui font en sorte que tout se passe dans l'ordre et dans l'intérêt de l'enfant.

Valérie Petit en profite pour lancer un appel aux habitants qui détiendraient des compétences cachées qu'ils pourraient partager avec les enfants lors de quelques séances de TAP qui doivent rester des moments ludiques.

Un rappel est fait sur ses permanences en mairie pour échanger à ce sujet : les 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois.

Les retours des parents sont apparemment bon, avec quelques difficultés au début pour la mise en place des TAP mais ce sont de bons retours dans l'ensemble qui ont été recueillis, ce que confirme Barbara Bodart, 1^{ère} adjointe et également Directrice de l'Ecole, suite aux informations remontées lors du dernier conseil de classe, en notant cependant, selon les dires des parents, une augmentation de la fatigue chez certains enfants.

4.2 Conseil Municipal Jeunes

Valérie Petit, qui accompagne le CMJ, informe que le mandat de ses membres prendra fin janvier, le temps de présenter le nouveau logo de la commune d'Eperlecques aux vœux du Maire prévus le 7 janvier 2014 à 18h30 à la salle de Sports.

Une nouvelle élection sera donc proposée pour les CM1, CM2, 6^{ème} et 5^{ème} en janvier 2015.

Un retour sur la sortie organisée pour le CMJ à l'Assemblée Nationale est fait, les enfants et le Conseil Municipal ont été impressionnés par les lieux et le symbole républicain, des remerciements sont renouvelés envers notre Députée Brigitte Bourguignon qui encore une fois, après son accompagnement pour l'événement Audomarose, a montré son attachement à sensibiliser les jeunes aux institutions citoyennes.

Avant de rendre la parole à Laurent Denis pour les questions ou remarques, Béatrice Deweilde rappelle que le compte-rendu sera disponible en mairie, envoyé aux habitants qui auront laissés leur coordonnées et diffusé sur le site internet de la commune.

5- Questions – Remarques des habitants

Zone d'Activité du Muguet

La nécessité de la réfection de la route est mise en doute, M. le Maire répond qu'en hiver l'enrobé aurait pu gonfler et bloquer, cela a permis tout de même de récupérer 6 camions de raboutage.

Tout-à l'égout

La question est posée à la CASO, pour l'instant M. le Maire précise que nous ne disposons pas encore de planning.

Trottoirs du Sart jusque Bleue-Maison

Dans nos projets, le conseil municipal doit choisir sa politique, le dossier est lourd financièrement. Le Département fonctionne par phasage.

Sécurité au Sart

Un lampadaire en bas est signalé manquant, et un supplémentaire a été installé en haut alors qu'il y en avait déjà un.

M. le Maire répond que pour l'éclairage, la durée du contrat s'étale sur 8 ans, et a été revu pour que tous les habitants puisse bénéficier de l'éclairage, mais au Sart le chantier est plus important, il faut tirer une ligne entière sur toute la longueur, c'est donc prévu dans 3 ans sur les 8 ans prévus.

Cette année, toutes les boîtes électriques ont été refaites, l'année prochaine on pourra investir d'avantage dans l'éclairage.

Visite du chemin de la Vlotte

Faut-il élargir le pont ? Procéder à un fascinage ?

Réponse de M. le Maire : le Montage du dossier est en cours suite à la visite de la section des Wateringues pour étudier une solution.

Eclairage le soir

Plusieurs témoignages sur la circulation de voitures sans phare, l'obscurité favorise les tentatives d'effraction, les habitants se sentent en insécurité. M. le Maire répond qu'un travail est en cours avec la SNEF pour étudier une solution.

Les habitants informent que quand ils appellent les gendarmes, ils ne prennent pas la peine de se déplacer. Les habitants souhaiteraient une présence des gendarmes et qu'un système d'éclairage soit installé au Marais de la Vlotte. Monsieur le Maire répond qu'une réflexion sera menée avec les gendarmes.

Un problème relatif à une lampe qui claque sur la façade d'une maison serait solutionné par l'installation de cette lampe sur un poteau.

Les horaires d'éclairage public

Ces horaires ont été sujet à discussion, pourquoi ne pas éclairer toute la nuit ? Pourquoi ne pas éclairer plus tôt le matin... ?

Monsieur le Maire indique qu'une étude sur le coût financier que représenterait l'allumage de l'éclairage toute la nuit va être mise en place afin de prendre une décision lors du prochain conseil municipal prévu le 15 décembre prochain en fonction des moyens de la commune.

Abords de Carrefour Market/sécurité piétons

Les passages piétons au niveau de Carrefour Market sont à créer et/ou à sécuriser.

Au Marais de la Vlotte

On signale un manque d'aire de jeux pour enfants : M. le Maire répond que l'aménagement du terrain derrière est prévu pour les enfants.

Pour les zones d'ombres concernant la connexion internet, il n'y a pas assez de débit rue du Sart. M. le Maire répond que la commune se penchera sur ce problème.

Rue du Sart

Problème de manœuvre pour les bus qui se rendent au Blockhaus, le poteau gêne, le panneau d'indication du Blockhaus devrait être placé ailleurs tout en vérifiant l'angle pour tourner.

Parking Bleue-Maison

Une circulaire devrait être distribuée pour éviter de se garer devant les garages des habitations, dans les virages qui ne permettent de circuler en sécurité.

Chemin forestier

Des habitants soulèvent le problème des quads ou des véhicules 4/4 qui détruisent le chemin.

Monsieur le Maire répond qu'un courrier au procureur pour les 4/4 est en cours, que la commune achètera des panneaux d'interdiction, et proposera un réaménagement comme celui rue Saint-Gilles.

6- Référents du quartier N° 1 et voisins vigilants

Les référents du quartier sur la base du volontariat se sont proposés lors de la réunion :

Elodie Bailleul, Nadine Wills, Sandrine Deveyer, Sandrine Fournier, Gérard Petit, Maxime Duval, Sandrine Desoutter, Rodolf Hautekeur, Damien Deu, Marie-Ghislaine Helleboid, ont affirmé leur envie de s'impliquer pour que le cadre de vie de ce quartier puisse s'améliorer.

Ces référents qui comptent également 3 élus pour ce quartier (Hugues Lavogiez, Sandrine Lorio, et Francis Blot), se réuniront en mairie, pourront faire remonter les informations et doléances qui seront étudiées par le bureau du Conseil constitué des 5 adjoints puis présentées au conseil.

Parmi ce comité de quartier, 2 personnes : Rodolf Hautekeur et Sandrine Fournier se sont manifestés pour le dispositif Voisins vigilants que souhaite mettre en place la commune, une réunion d'information est prévue pour les personnes intéressées **le mardi 10 février 2015 à la salle Polyvalente d'Eperlecques de 19h à 21h.**

A l'issue de la réunion, l'assemblée applaudit, il est alors 12h. Monsieur le Maire invite chaleureusement les habitants à se réunir autour du verre de l'amitié, et de profiter de l'occasion pour faire connaissance entre habitants du même quartier et l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

Liste des habitants du quartier présents, merci d'indiquer en mairie votre nom si vous étiez présents,

NOM	Prénom
BAILLEUL	
BARRE	Danielle

BAYART	Régis
BECQUES	Anne
BLIN	Patrick
BLOT	Francis
CANIPEL	Georges
COCHEZ	
COCQUEMPOT	Christian
COCQUEMPOT	Sylvie
DAMIENS	Marie
DELHAYE	Yves et Denise
DENEU	
DENYS	Jimmy
DESOUTTER	Sandrine
DEU	Damien
D'HOUTETOT	Jessica
DUBOC	Danielle
DUBOC	Joëlle
DUBRUCK	Pierre
DUHAMEL	Alain
DUMONT	Agnès
DUVAL	Maxime
FENET	Anne
FOURNIER	Sandrine
GILLIOT	Gisèle
GRAVE	Philippe
GRAVE	Philippe

GRECOURT	Jean-Marie et Renée
GRENIER	Jean-Pierre
HAUTEKEUR	Rodolf
HAUTEKEUR	Florent
HELLEBOID	M. Ghislaine
LEFEBVRE	Pascale
LEFEBVRE et MIGNOT	
LEGRAND	Guy
LESCIEUX	Sylvie
MASI	Clélio
PETIT	Odile
PLAIDEUX	Corinne
REZENTHEL	Joëlle
STELANDRE	Maria
VANDENBUSCHE	Paul
VANLERBERGHE	Ginette
WILLS	Nadine
YANSSE	Catherine